



POUR UN SOMMET SUR LE SECTEUR MANUFACTURIER QUÉBÉCOIS

Coup de massue chez Goodyear et saignée dans l'industrie forestière

LA SITUATION DE CRISE DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER AU QUÉBEC PRÉOCCUPE À CE POINT LA FTQ QU'ELLE EN A FAIT LA TRAME PRINCIPALE DE SA CONFÉRENCE DE PRESSE ANNUELLE LE 5 JANVIER DERNIER. LA DEMANDE D'UN SOMMET SUR CE SECTEUR FIGURE AU CENTRE DES PRIORITÉS DE LA CENTRALE, ALORS MÊME QUE LA MULTINATIONALE GOODYEAR ANNONÇAIT 800 MISES À PIED À SES INSTALLATIONS DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD LE MATIN MÊME DE LA SORTIE DE LA FTQ.

Soutien aux travailleurs de Goodyear

Les dirigeants de la FTQ, Henri Massé et René Roy, accompagnés de Clément L'Heureux, du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) et de Michel Arsenault des Métallos, ont d'ailleurs assuré les travailleurs du soutien de la

FTQ et de ses affiliés tout en promettant une belle bataille contre cette fermeture sauvage.

Pour une certaine cohésion dans les interventions gouvernementales

Le président de la FTQ a plaidé pour une certaine cohé-



Assemblée générale des travailleuses et des travailleurs de Goodyear au cégep de Salaberry-de-Valleyfield le 14 janvier dernier

sion dans les interventions des gouvernements afin de ne pas traiter les problèmes à la pièce, sans aucun plan d'ensemble, à la faveur de crises majeures, quand le feu est pris. D'où l'importance d'un sommet réunissant tous les intervenants.

Un menu chargé

Au menu de cette rencontre devraient se retrouver les préoccupations quant au renouveau du parc technologique et des équipements industriels au moment où les entrepreneurs ne sont certainement pas en mode investissement en raison de la force de la devise canadienne. Le respect des lois commerciales par de gros joueurs économiques comme la Chine, avec la mise en place de mesures de sauvegarde (déjà prévues à l'OMC), doit impérativement s'inscrire dans l'agenda du gouvernement fédéral. Les sociétés d'État doivent sortir de leur léthargie chronique en matière de développement économique. Les dirigeants de la FTQ ont toutefois reconnu l'effort consenti par Hydro-Québec à ce chapitre.

L'imagination et l'innovation au service de l'emploi

Un sommet sur le secteur manufacturier permettrait notamment de prendre la

mesure de la véritable saignée des emplois qui a frappé ce secteur ces dernières années. Face à cette hémorragie, la FTQ condamne le laisser-faire et demande la mise en place de politiques pour l'emploi qui fassent appel à l'imagination et à l'innovation, deux matières premières qui ne manquent certainement pas au Québec.

Dans l'industrie forestière, la FTQ a salué les programmes adoptés par le gouvernement du Québec à l'automne tout en déplorant, le mot est faible, l'absence totale de sensibilité du fédéral face à des problèmes dont il est en grande partie responsable.

Pour les dirigeants de la FTQ, il ne fait aucun doute que la question de l'emploi, du maintien et de la création d'emplois, doit devenir un enjeu électoral majeur à l'occasion des prochaines échéances électorales tant au fédéral qu'au Québec.

Formation sans financement adéquat: un vœu pieux

Le secrétaire général, René Roy, a insisté pour sa part afin que les différents paliers de gouvernement, de concert avec les entreprises, soutiennent des politiques de formation professionnelle qui

SUITE EN PAGE 3

LA CONFÉRENCE DES FEMMES FTQ

Agréable et enrichissante!

Plus de 75 % des quelque 210 militantes et travailleuses qui y ont participé en étaient à leur première expérience. Cette conférence s'est voulue interactive et novatrice quant aux façons de présenter les sujets et d'échanger.

Les participantes ont grandement apprécié les conférencières, l'atmosphère et les échanges en plénière et aux tables de discussion, la documentation accessible et variée, les aspects humoristiques et historiques, etc. Ensemble, elles ont pu réfléchir à leurs priorités de travail pour les prochaines années.

SUITE EN PAGE 7



Les 29 et 30 novembre 2006 se tenait la Rencontre Biennale de réflexion en condition féminine sous le thème *Parties de loin... Où en sommes-nous? Où voulons-nous aller?*

8 MARS 2007 • 8 MARS 2007 • 8 MARS 2007

Toute l'égalité, l'égalité pour toutes... Mission inachevée!

Tel est le thème retenu cette année par le **Collectif 8 mars** dont fait partie la FTQ.

Matériel

Affiche thématique (gratuite)
Autocollant (quantités limitées)
Épinglette (2,50 \$ l'unité)

Pour obtenir le matériel, vous devez communiquer avec votre Conseil régional FTQ. Pour plus de détails sur les activités du 8 mars, consultez le portail de la FTQ, section femmes.

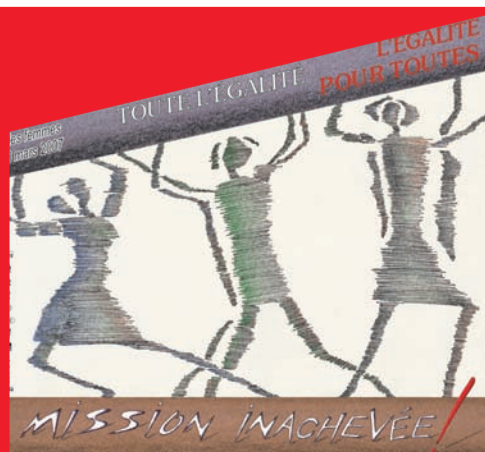


ILLUSTRATION MICHELE LAPONTE

SOMMAIRE

2

LES JEUNES ET LE SYNDICALISME



ISABELLE GAGNÉ

3

LA FTQ FÊTE SES 50 ANS!



4

UNE HISTOIRE DE SOLIDARITÉ



ISABELLE GAGNÉ

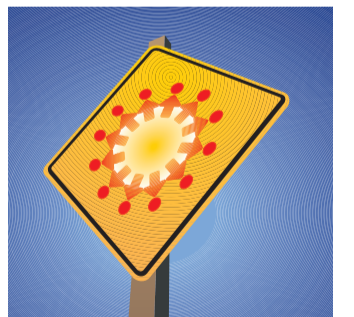
5

DU 19 AU 23 MARS 2007

LA SEMAINE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL

9

NOUVELLE ÉTUDE SUR LES LÉSIONS PROFESSIONNELLES



12

LOI 142

LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS SE SOUVIENNENT



DANIEL CHAMPAGNE

PROMOTION DU SYNDICALISME AUPRÈS DES JEUNES

Une expérience qui porte fruit!

LA PROMOTION DU SYNDICALISME AUPRÈS DES JEUNES EST UNE PRÉOCCUPATION IMPORTANTE À LA FTQ ET CHEZ LES SYNDICATS AFFILIÉS. LES MILITANTES ET LES MILITANTS DU CONSEIL RÉGIONAL DE HAUTE-CÔTE-NORD MANICOUAGAN EN ONT FAIT UN ENJEU DE TAILLE.



Charlaïne Sirois

La petite histoire...

M^{me} Charlaïne Sirois, présidente du Conseil régional FTQ, a grandement réfléchi à cette question. «*Les jeunes sont la relève dans nos milieux de travail et dans nos instances syndicales, il faut les préparer, leur démontrer que se syndiquer est un droit fondamental, tout autant qu'un choix judicieux pour toute la société.*»

Après avoir discuté avec des membres des Conseils d'autres régions et des syndicats qui avaient tenté une expérience similaire, Charlaïne a amorcé sa démarche par la mobilisation des membres tout en travaillant à établir des contacts avec le milieu scolaire.

La FTQ offre des ressources très pertinentes pour ce type d'activités. En effet, le Service de l'éducation a conçu un cours, *S'impliquer auprès des jeunes*, pour former les personnes qui auront la tâche de promouvoir le syndicalisme auprès de ceux-ci. Un guide d'intervention a également été produit pour les militantes et les militants qui iront rencontrer des jeunes de 4^e et de 5^e secondaire.

À compter du printemps 2006, le Conseil régional FTQ a donc offert cette formation dans sa région. «*Offrir cette formation à Baie-Comeau a été très profitable. Plusieurs membres des syndicats de la région*

ont participé à la formation; certains avec l'objectif d'aller rencontrer des jeunes dans leur classe, d'autres avec l'objectif de mieux les accueillir dans leur milieu de travail, de leur expliquer l'importance du syndicat et de leur participation à la vie syndicale.

La mobilisation des membres pour participer à la formation a permis d'allumer une flamme dans la région. Pendant la formation, une rencontre a été organisée entre le conseiller syndical régional, Alain Jalbert, les deux Conseils régionaux, les responsables de ce dossier au Service de l'éducation de la FTQ ainsi que des responsables de la commission scolaire de l'Estuaire. Cette rencontre a été très positive; la commission scolaire a beaucoup apprécié le modèle d'intervention proposé dans les classes et a décidé de collaborer en envoyant des lettres dans toutes les écoles secondaires pour leur ouvrir les portes des classes de 4^e et de 5^e secondaire.

Un franc succès

Jusqu'à maintenant, sept classes ont été rencontrées dans la région de Baie-Comeau. «*Des membres syndiqués expliquent que leurs enfants reviennent à la maison avec des questions après la visite syndicale dans leur classe. On parle syndicalisme, en famille, à la maison!*

longues que deux semaines!», explique Charlaïne les yeux encore pétillants de ces rencontres.

Le Conseil régional est fort satisfait de ces interventions et travaille à les multiplier. «*Le projet est une réussite aussi parce qu'il favorise l'animation de la vie syndicale au Conseil et dans la région. On souhaite également que ces rencontres favorisent la rétention des jeunes à Baie-Comeau et dans la région... De bons jobs et de bonnes conditions de travail, il y en a aussi sur la Côte-Nord. Il faut défendre nos acquis. Grâce à ce genre d'interventions, les jeunes le comprendront davantage et seront prêts!*», conclut Charlaïne.

Les jeunes peuvent cerner concrètement ce que permet le syndicalisme: un tel bénéfice du régime d'assurance dentaire de son père syndiqué, une autre remarque que les vacances de ses parents, syndiqués aussi, sont plus

COMITÉS JEUNES

Un nouvel outil

DEPUIS SA CRÉATION EN 2000, LE COMITÉ DES JEUNES DE LA FTQ A TOUJOURS EU COMME PRINCIPAL OBJECTIF D'INFORMER LES JEUNES ET DE LES CONSCIENTISER AU

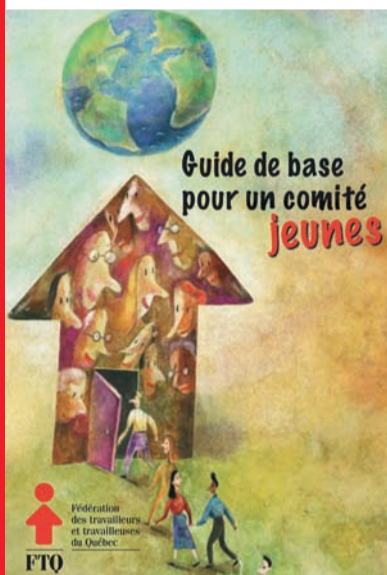


ILLUSTRATION MARC MONGEAU

SYNDICALISME ET AUX DROITS DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS. IL S'EST AUSSI DONNÉ COMME MANDAT DE SUSCITER ET DE FACILITER L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LES STRUCTURES SYNDICALES.

La FTQ a donc réalisé un guide de base pour l'implantation de comités jeunes.

Cet outil a été conçu pour répondre aux besoins des syndicats affiliés qui désirent favoriser l'implication des jeunes dans les structures. Il constitue une aide, une référence et un exemple pour les membres qui cherchent à implanter un comité jeunes dans leur syndicat et dans leur section locale.

Cet outil s'inspire d'expériences vécues chez les syndicats FTQ et se veut en constante évolution.

Le guide est disponible au Centre de documentation de la FTQ. Vous pouvez également le télécharger sur le portail, à la section Jeunes: www.ftq.qc.ca

Des retraités actifs à la FTQ!

C'est sous le thème *Le pouvoir gris: mythe ou réalité* que s'est tenu, les 19 et 20 octobre, le 6^e congrès du Regroupement des syndicalistes à la retraite (RSR). Une cinquantaine de personnes ont pris part à cet événement. Les nouveaux membres du bureau de direction et du conseil de direction ont quitté l'assemblée avec enthousiasme et avec des orientations claires sur les enjeux des trois prochaines années.

Le plan de travail prendra en compte les priorités retenues, soit: le recrutement de nouveaux membres, la multiplication de RSR dans les différentes régions du Québec et l'établissement d'alliances avec d'autres groupes de personnes retraitées, de jeunes, etc.

Des animations enrichissantes

Les conférences de Jacques Beaudoin, président de la Fédération des associations de retraités du Québec (FARQ) et de Jean Carette, d'Espace 50+, ont été très appréciées. L'atelier animé par Denise Gagnon du Service de l'éducation de la FTQ a permis d'enrichir le document traitant du thème du congrès pour en faire une Déclaration politique du RSR.

Plusieurs résolutions touchant, notamment, la pauvreté, la solidarité et les régimes complémentaires de retraite ont été adoptées. L'assemblée a également souligné la contribution exceptionnelle de l'ancien président, André Sénéchal, au regroupement et l'a nommé membre à vie.

Pour en savoir plus ou pour adhérer au RSR :

Tél. : 514 387-3666
Télé. : 514 387-4393
crftqmm@videotron.ca

Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président : Henri Massé

Secrétaire général : René Roy

565, boulevard Crémazie Est

Bureau 12100

Montréal, Québec H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopie : 514 383-8001

Courriel : ftq@ftq.qc.ca

Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef : Isabelle Gareau

Collaboration : Christian Bilodeau (AIMTA);

Manon Brûlotte (SCEP); Véronique Clément

(CISO); Des Rosiers et Associés inc; André

Fleury (RSR); Stéphane Shields (TCA

Québec); Monique Audet, Louis Cauchy,

Isabelle Coulombe, Robert Demers, Johanne Deschamps, Denise Gagnon, Carole Gingras, Pierre Laliberté, Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, André Leclerc, Sylvie Lépine, Jacques Théoret, FTQ.

Graphisme : Anne Brissette

Photos : Daniel Champagne, Joël Dada, Martine Doyon, Isabelle Gareau, Jean Laverdière

Illustrations : Michèle Lapointe, Marc Mongeau

Produit par des travailleuses et travailleurs

syndiqués chez Litho Acme

Tirage 57 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque

nationale du Québec

ISSN 0700-8783



COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom _____

Prénom _____

Syndicat ou organisme _____ Section locale

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Employeur _____

Téléphone Travail () poste Résidence ()

Courriel _____ Nombre d'exemplaires _____

La FTQ célèbre ses 50 ans!

POUR CÉLÉBRER SON 50^E ANNIVERSAIRE, LA FTQ LANCERA À LA MI-FÉVRIER UNE EXPOSITION ET UN ALBUM-SOUVENIR RETRAÇANT LE CHEMIN PARCOURU DEPUIS LES DÉBUTS DU MOUVEMENT SYNDICAL QUÉBÉCOIS, DU DÉBUT DU 19^E SIÈCLE À NOS JOURS. LE COEUR DE CES RÉALISATIONS EST DESTINÉ À RAPPELER ET SURTOUT À FAIRE CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DE LA FTQ, EN SITUANT SES ORIENTATIONS ET SES ACTIONS DANS LE CONTEXTE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES CINQUANTE DERNIÈRES ANNÉES.

Les images et les faits saillants rassemblés évoquent une histoire riche en rassemblements, en luttes, en victoires et en défaites. On y découvre une trajectoire claire et persistante : celle de la construction d'un mouvement, lui-même voué au développement d'une société plus juste et plus démocratique.

Dans l'immédiat de chaque grève ou de chaque manifestation, les hommes et les femmes posent des gestes simples : ils refusent l'humiliation et défendent leur dignité. Mais, dans la durée, leurs luttes contribuent plus largement à domestiquer un ordre économique brutal et aveugle. « Au fil du temps », ceux et celles qui ont animé notre mouvement ont su imposer à ce système des valeurs humaines et le respect du bien commun.



C'est à leur courage et à leur persévérance que nous devons les grandes conquêtes sociales, politiques et économiques qui rendent notre vie collective plus acceptable. C'est cet héritage que nous voulons perpétuer et faire fructifier par notre action.

Des images éloquentes

Les 15 et 16 avril 1957, 428 délégués de la Fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ) et de la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ), se réunissent au Château Frontenac à Québec et votent en faveur de leur fusion pour créer la FTQ.

Ce moment marquant du syndicalisme québécois

est immortalisé dans une photo prise à l'extérieur du bâtiment. Bravant le froid, les membres fondateurs se sont patiemment et courageusement livrés à la caméra, nous léguant ainsi l'une des images fortes de l'exposition et de l'album-souvenir du 50^e anniversaire.

50 ans à parcourir

La scène du Château Frontenac avoisinera dans l'exposition et l'album-souvenir plus de 150 photos anciennes et récentes destinées à raconter l'évolution de notre force collective.

Une ligne du temps qui couvre la période 1957-2007, traverse, en textes et en photos, l'exposition et l'album-souvenir. Elle permet, en

un coup d'œil, de retracer l'évolution de la FTQ comme centrale, le contexte économique et politique ainsi que les grandes batailles de la FTQ et de ses alliances avec d'autres centrales.

La préparation des contenus et des images de cette exposition et de l'album-souvenir a mobilisé plusieurs personnes à la FTQ, qui ont contribué à déterminer les grands messages, identifier les événements les plus importants et réunir des centaines de documents et de photos. Ces deux outils sont donc le résultat d'un travail collectif.

Des Rosiers et Associés inc.- Gestion des arts et du patrimoine, a conçu et réalisé le produit final, en collaboration avec les consultants en design d'exposition d'Ideum.ca et, pour l'album-souvenir, avec la firme de graphisme et de communication Media Urbain.

À voir dans le hall de l'édifice FTQ à compter du 16 février.

Bonne visite!

SECTEUR PUBLIC

L'équité salariale : approuvée et signée!

À LA FIN DE DÉCEMBRE DERNIER, LA FTQ ET LES AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES IMPLIQUÉES ONT SOULIGNÉ LA SIGNATURE DE L'ENTENTE VISANT À METTRE ENFIN EN ŒUVRE LE PROGRAMME D'ÉQUITÉ SALARIALE DANS LES SECTEURS DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION. AVEC CETTE SIGNATURE, C'EST LE TRAVAIL DE PLUSIEURS ANNÉES QUI PREND FIN, BIEN QUE DES ÉNERGIES SERONT TOUJOURS NÉCESSAIRES AU MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ DANS L'AVENIR.

À la veille du déclenchement des élections au Québec, il faut s'attendre à ce que le gouvernement du Québec se claque les bretelles et se vante d'avoir tourné une page historique. La FTQ sera de toutes les occasions pour lui rappeler que les résultats obtenus sont le fruit de la détermination et de la solidarité des travailleuses et des travailleurs dans un dossier qui, du milieu des années 1980 jusqu'à aujourd'hui, a traversé l'ensemble des gouvernements. Comme avec le gouvernement qui l'avait précédé, il aura fallu attendre un jugement de la Cour d'appel qui nous était favorable pour que le gouvernement des libéraux accepte de poursuivre sérieusement les discussions.

La FTQ sera là, également, pour rappeler au gouvernement Charest que sa signature est entachée d'un décret des conditions de travail qui a imposé aux salariés des secteurs public et parapublic un gel de salaires de deux ans qui est venu contrer de façon évidente les gains obtenus au titre de l'équité salariale, d'une ampleur par ailleurs significative.

Plus concrètement, l'équité se fera sentir dans un premier temps par l'ajustement des salaires à la fin de février dans le secteur de l'éducation et à la mi-mars dans celui de la santé, puis dans un deuxième temps, par la rétroactivité — au 21 novembre 2001 — qui suivra à la fin avril et à la mi-mai respectivement.

La FTQ salue le travail et l'ardeur de ses militantes et de ses militants ainsi que des organisations syndicales qui les ont soutenus inconditionnellement.

SUITE DE LA PAGE 1

répondent aux besoins actuels et futurs des entreprises. Mais surtout, il a fait valoir que parler de formation professionnelle, de programmes de reclassement, sans financement adéquat des travailleurs participants comme c'est le cas actuellement, c'est comme formuler des vœux pieux.

Crise majeure dans l'industrie forestière et inaction fédérale

La FTQ a joint sa voix à celles du SCEP et du Bloc Québécois, le 22 janvier dernier, non seulement pour dénoncer l'inaction chronique du gouvernement fédéral dans le dossier de la forêt alors que nous tirons la sonnette

d'alarme depuis plus de deux ans, mais pour exiger du gouvernement de Stephen Harper qu'il injecte les ressources financières nécessaires pour compléter les programmes annoncés récemment par le gouvernement du Québec.

Clément L'Heureux, Gilles Duceppe et Henri Massé ont souligné que l'industrie forestière, à

l'image de l'ensemble du secteur manufacturier, n'a pas profité de la faiblesse du dollar pour renouveler son parc technologique tombé en désuétude. Ils ont demandé que des fonds suffisants soient dégagés pour venir en aide aux travailleurs âgés mis à pied et qu'on tienne compte de l'importance de la ressource forestière pour les éco-

nomies locales et régionales dans la restructuration éventuelle de l'industrie.

Il y a urgence en la demeure!

Dans les semaines et les mois à venir, la FTQ et ses affiliés vont revenir à la charge et cogner sur le même clou pour la tenue d'un sommet sur le secteur manufacturier qui débouche sur des solutions concrètes. Il en va de l'avenir de dizaines de milliers de travailleurs et de travailleuses. Il y a urgence en la demeure!

Conférence de presse de la FTQ; les priorités pour 2007 et le dossier Goodyear. Henri Massé, président de la FTQ; René Roy, secrétaire général; Clément l'Heureux, vice-président exécutif du SCEP; Michel Arsenaault, directeur québécois des Métallos.



LE TRAVAIL FORCÉ

Un fléau bien actuel



IL Y A QUELQUES SEMAINES, DROITS ET DÉMOCRATIE HONORAIT UNE JEUNE FEMME BIRMANE, SU SU NWAY, 34 ANS, POUR SA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ. ELLE N'Y ÉTAIT PAS PARCE QUE LES AUTORITÉS DE SON PAYS L'EMPÊCHENT D'EN SORTIR.

La Birmanie, un pays de quelque 50,5 millions d'habitants, est depuis 1962 sous le joug d'une dictature militaire brutale qui exploite ses nombreuses minorités ethniques. Selon Amnesty internationale, les soldats «*confisquent leurs terres, volent leurs récoltes et leur bétail, leur extorquent de l'argent et les astreignent au travail forcé – y compris les femmes et les enfants...*»

Su Su Nway a réussi à faire traduire en justice les dirigeants locaux qui les avaient forcés, elle et d'autres

villageois, à réparer une route sans être rémunérés. Su Su Nway a d'abord été récompensée pour sa détermination l'an passé lorsqu'un juge a condamné le président et un représentant de son village à huit mois de prison conformément à une loi jusqu'alors inappliquée qui interdit le travail forcé depuis 1999.

Mais, quelques mois après cette victoire, elle est accusée de diffamation à l'égard du nouveau président du village, elle a été condamnée, en octobre 2005, à 18 mois d'emprisonnement. Sous la pression internationale, elle a été libérée après neuf mois.

Le travail forcé n'est pas un phénomène en régression dans le monde. Selon le Bureau international du travail (BIT), quelque 12,3 millions de personnes dans le monde sont astreintes à un travail forcé. La majorité, soit 9,8 millions sont exploitées par des entreprises ou des

particuliers et de ce nombre, 2,8 millions sont victimes de la traite des personnes et 2,5 millions travaillent sous la contrainte de l'État ou de groupes militaires.

Le travail forcé n'est pas seulement le fait de dictatures militaires. Il est aussi largement favorisé par les ravages du libéralisme sauvage qui balaie autant les pays industrialisés que les pays en voie de développement. On estime que 360 000 personnes sont victimes du travail forcé en Occident.

Ici même au Canada, des cas assimilables à l'esclavage sont toujours tolérés, notamment la traite de femmes contraintes à la prostitution. Par ailleurs, le gouvernement fédéral, par le Programme des aides familiales résidentes (PAFR), permet à des particuliers d'importer des domestiques sur lesquels ils détiennent un pouvoir quasi absolu. La situation est pire pour les immigrantes clandestines. Au Québec, entre 1000 et 1500 d'entre elles sont inscrites au PARF. Un nombre indéterminé d'immigrantes, qui sont ici en situation illégale, sont encore plus vulnérables aux abus.

Pour Amnesty internationale, le Canada devrait octroyer à ces femmes le droit de porter plainte devant des tribunaux compétents, notamment la Commission des normes du travail, au Québec. Il urge aussi de mettre fin à l'impunité dont profitent les employeurs qui exploitent cette main-d'œuvre soumise et bon marché.

Dans le cas de la Birmanie, le Parlement canadien a adopté en mai 2005, avec l'appui des conservateurs, une politique qui condamne le régime militaire. Cependant, jusqu'à présent, le Canada s'est contenté de mesures purement symboli-

ques sur le plan économique. Air Canada y fait toujours du fret, faisant entrer au pays des produits birmans dont l'importation a augmenté. Des compagnies minières canadiennes font aussi des affaires d'or avec le régime birman.

Le président de la FTQ, Henri Massé, a signé un appel au gouvernement du Canada, l'invitant à imposer des sanctions sur le commerce et l'investissement.

Le Canada doit aussi soutenir plus activement les institutions démocratiques birmanes en exil, qui luttent pour le rétablissement de la démocratie et de la liberté des personnes.

Pour en savoir plus, consultez les sites Internet suivants :

- www.ichrdd.ca
- www.aafq.ca
- www.ilo.org/public/french
- www.amnistie.qc.ca

Une collaboration qui sauve des vies!

DEPUIS UNE TRENTAINE D'ANNÉES, LE D^r RAFAËL CASTAN, CARDIOLOGUE À L'HÔPITAL JEAN-TALON DE MONTRÉAL, VIENT EN AIDE DE FAÇON BIEN PARTICULIÈRE À PLUSIEURS PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT.



Le D^r Castan et Henri Massé

Originaire de la République Dominicaine, son implication s'est d'abord faite là-bas où il a collaboré à bâtir l'institut de cardiologie. Son aventure s'est ensuite poursuivie au Mexique, en Équateur et au Guatemala avec les pacemakers, ces petits appareils qui peuvent prolonger des vies de plusieurs années... à ceux et celles qui en ont les moyens!

L'idée ingénieuse du D^r Castan a été de prélever les pacemakers sur des patients décédés afin d'en faire bénéficier des malades qui mouraient faute de ne pouvoir se les payer. Les pacemakers sont envoyés à l'Institut de cardiologie de Montréal où un technicien les vérifie. Ils sont ensuite reprogrammés, stérilisés et envoyés dans ces pays.

Aujourd'hui, près de mille personnes vivent grâce à la réalisation de ce projet.

Une valeur commune: la solidarité

Cette aventure connaît un second souffle avec l'arrivée de la FTQ et du Fonds de solidarité. C'est pour équiper un service de cardiologie à l'hôpital de Choluteca au sud du Honduras que le D^r Castan est entré en contact avec la FTQ par l'intermédiaire du D^r Benoit Deshaies et de la Polyclinique médicale populaire. «*La FTQ est tout de suite embarquée dans ce projet en faisant une contribution financière pour acheter de l'équipement qui a été envoyé là-bas*», explique le D^r Castan.

Pour le D^r Castan, cette collaboration avec la FTQ et le Fonds est naturelle. «*Les travailleurs ont toujours été des gens pour qui la solidarité est une valeur importante. C'est une tradition ouvrière d'aider les autres.*»



Un projet encore plus ambitieux est en train de naître au Guatemala. Le laboratoire de cardiologie de l'Hôpital San Juan de Dios, fermé depuis un an, rouvrira ses portes au cours des prochains mois. En plus de la FTQ, le syndicat des Métallos se joindra à l'aventure.

Le laboratoire d'hémodynamie de l'Hôpital général San Juan de Dios de Guatemala City.

PLUS DE PÉTROLE, MOINS DE SOUVERAINETÉ

Le reportage de Radio-Canada intitulé *Du sable dans l'engrenage* nous apprend récemment que le Canada s'était engagé secrètement à quintupler sa production de pétrole à partir des sables bitumineux pour satisfaire les besoins énergétiques des États-Unis. La télévision d'État a omis de dire que c'est en vertu d'un accord plus global, qu'il a pris cet engagement: il s'agit du *Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité* (PSP).

Comme le précise le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC), dont fait partie la FTQ, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont lancé le PSP le 23 mars 2005 à Waco au Texas, au ranch de George W. Bush. Les dirigeants du Canada et du Mexique ont accepté de lier encore plus étroitement l'avenir de leur pays à celui des États-Unis en s'engageant dans un processus d'approfondissement de l'intégration non seulement économique mais aussi militaire et politique.

En prétextant vouloir protéger les citoyens de la menace du terrorisme et faciliter le commerce, ce partenariat prévoit l'adoption de mesures telles qu'une intégration plus grande des marchés nord-américains de l'énergie, l'harmonisation du traitement à l'endroit des immigrants, des réfugiés ou des touristes étrangers, et la création de politiques communes de sécurité. Le PSP qui prolonge et approfondit l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), constitue aussi un abandon additionnel de souveraineté par le Canada au profit de son puissant voisin.

LE 21 FÉVRIER 2007

Une date à inscrire à votre agenda

DANS LE CADRE DE LA RÉFLEXION ENTAMÉE DEPUIS SON DERNIER CONGRÈS SUR LES MOYENS À METTRE EN PLACE POUR ATTEINDRE UN OBJECTIF DE PLUS GRANDE HARMONIE INTERCULTURELLE DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL, LA FTQ ORGANISE UNE JOURNÉE DE RÉFLEXION. CELLE-CI SERA CONSACRÉE À CERTAINES PROBLÉMATIQUES TOUCHANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES ISSUES DE L'IMMIGRATION.

Qui sont ces personnes étrangères? Comment vivent-elles le fait de travailler au Québec? Qu'en est-il de leur accueil dans les milieux de travail? Comment nos structures sont-elles préparées pour répondre aux besoins spécifiques de personnes de différentes cultures?

C'est pour tenter de répondre à ces questions, et à bien d'autres, que la FTQ invite tous ses syndicats affiliés à participer en grand nombre à la journée de réflexion sous le thème *La diversité fait notre force*.

Afin de s'assurer que cet événement soit un lieu d'échanges entre personnes de différentes cultures, nous vous suggérons un modèle de jumelage. Nous vous demandons de faire des inscriptions jumelées, soit autant de personnes issues de l'immigration que de Québécois et de Québécoises «de souche». Un formulaire d'inscription a été adressé à toutes les sections locales et est disponible sur le portail de la FTQ.

Nous espérons que vous serez nombreux et nombreuses à vous inscrire à cette rencontre du 21 février qui se tiendra à Montréal, Édifice de la FTQ, Salon Louis-Laberge, 2^e étage, 565, boulevard Crémazie Est.



ALON-0

DU 19 AU 23 MARS 2007

La Semaine du français au travail

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, C'EST SOUS DIFFÉRENTS THÈMES QUE LA FTQ ORGANISE ET ANIME LA SEMAINE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL QUI SE DÉROULE TOUJOURS AUTOUR DU 20 MARS.

Comme tous les ans, la FTQ mettra à la disposition de ses affiliés du matériel promotionnel destiné à tous ceux et celles qui désirent participer à la promotion du français dans leur milieu de travail.

Y serez-vous le 30 mars?

Le 30 mars, la FTQ propose à ses affiliés une journée de discussion portant sur l'état du français dans les milieux de travail. Que vous travailliez dans une entreprise où le français trouve toute sa place ou que ce soit le contraire, vous êtes invités à venir nous en faire part.

Pour le secrétaire général et responsable du dossier, René Roy: «*Nous devons nous préoccuper de la situation du français au travail. Il arrive parfois, dans certains milieux de travail, que le dossier sombre dans l'oubli, car la francisation semble pour tous et toutes acquise et finit par se fondre dans le quotidien. En s'y attardant un peu plus à l'occasion de*



MARTINE DOYON

la Semaine du français, on prend davantage conscience de son importance.»

Un formulaire d'inscription parviendra par la poste à toutes les sections locales et sera disponible sur le site de la FTQ www.ftq.qc.ca

La francofête 2007

C'est autour du thème *Dire le monde en français*, choisi par l'Office québécois de la langue française (OQLF), que toutes les régions du Québec seront appelées à célébrer le français et la francophonie du 3 au 24 mars.

À cette occasion, l'OQLF propose un programme d'activités variées pour fêter la langue française à Montréal, à Québec et dans toutes les régions.

Le matériel promotionnel (affiches, jeux linguistiques, napperons, etc.) ainsi que le programme détaillé des activités seront bientôt disponibles.

Pour suivre le déroulement de la Francofête, pour connaître les différentes activités dans toutes les régions du Québec ou pour télécharger des jeux linguistiques, consultez le site Internet de l'OQLF au www.francofete.qc.ca



CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT!

Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

Vivre au Québec

Un amour de vacances

Oukacha Errihi habite le Québec depuis 18 ans. Né à El-Jadida au Maroc, c'est comme jeune touriste qu'il découvre notre pays en 1986. Il s'y attache et ne souhaite qu'une chose, s'y installer. Un an plus tard, il cède à son coup de foudre et débarque avec son bagage professionnel qu'il nomme «technicien avion».

Sa recherche d'emploi dure près de trois mois. Un peu las de l'insuccès de ses démarches, il planifie son retour au Maroc. Surprise! La veille de son départ, il

reçoit deux offres d'emploi, l'une venant d'Air Canada qu'il accepte. Et, c'est ainsi que démarre le parcours d'immigration d'Oukacha.

«*Mon intégration dans le milieu de travail n'a pas été facile, de dire Oukacha. J'étais le premier employé d'origine nord-africaine dans les ateliers de ce transporteur aérien. Ma différence n'échappait à personne. J'ai senti que ce n'était qu'en démontrant que je connaissais bien mon job qu'on m'accepterait. J'ai aussi compris, dès le départ, que ce serait plus long d'être accepté dans l'équipe qu'un technicien d'origine québécoise ou canadienne.*» Mais comme il le dit à la blague: «*Les Québécois oublient vite.*»

Syndicaliste un jour, syndicaliste toujours...

En tant que travailleur au Maroc, Oukacha était syndiqué et militant actif et souhaitait le devenir dans son nouveau milieu de tra-

vail. Mais voilà, «*j'avais peur de m'impliquer, je ne savais pas comment ça fonctionnait*», dit-il. Cinq ans après son arrivée, après s'être familiarisé avec le fonctionnement de la vie syndicale dans l'entreprise, il s'implique en acceptant toutes les fonctions que ses confrères et consoeurs lui proposent: représentant en santé et sécurité du travail, délégué syndical, délégué au comité d'atelier, délégué au comité personnes immigrantes rattaché à la FTQ.

L'implication syndicale comme facteur d'intégration

Pour Oukacha, «*l'implication syndicale suppose l'engagement de relations humaines qui vont au-delà du métier car elle embrasse l'action solidaire, politique, communautaire et économique. L'implication syndicale suppose aussi l'écoute de l'autre pour comprendre les rouages de la vie démocratique. Quand on s'adonne à l'écoute de l'autre, on apprend en même temps à le connaître et à établir de*



Oukacha Errihi

l'action en mode de solidarité et de fraternité. Il y a alors moins d'espace pour les préjugés, la discrimination voire le racisme.»

Dix-huit ans après son arrivée au Québec, Oukacha porte le jugement suivant: «*L'action syndicale amène le respect au travailleur; quand on est syndiqué, on est plus qu'un numéro au service d'une entreprise. Notre métier et notre savoir-faire pren-*

nent une autre dimension. Je ne voulais pas être l'observateur de ma propre intégration au travail et dans la société. J'ai fait de mon intégration un engagement.»

Oukacha nous confie que son attachement pour le Québec n'a en rien altéré son amour pour sa patrie d'origine, le Maroc, où il se rend à chaque été avec sa famille.

ISABELLE GAREAU

Ca bouge dans nos milieux de travail !

Des nouveaux outils de travail pour les fiduciaires

Amendements législatifs, outils d'information et de formation, matériel de campagne sont au nombre des outils à notre disposition pour répondre aux enjeux syndicaux auxquels sont confrontés nos syndicats en matière de négociation et d'administration des régimes complémentaires de retraite.

Au cours des dernières années, la FTQ a fait plusieurs représentations politiques pour améliorer la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. Une nouvelle loi qui couvre tous les régimes enregistrés à la RRQ est entrée en vigueur cet automne. Aussi, une nouvelle réglementation a été adoptée par la RRQ pour alléger le fardeau financier

des universités et des municipalités.

En octobre 2006, le gouvernement du Québec publiait un projet de règlement visant à créer une nouvelle catégorie de régime de retraite à prestations déterminées : le régime de retraite à financement salarial (RRFS).

Revoir nos pratiques et notre formation

Le Service de l'éducation de la FTQ, en collaboration avec le Service aux collectivités de l'UQAM et la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité, a produit plusieurs outils au cours des dernières années pour mieux soutenir les membres siégeant sur les comités de retraite. Nos fiduciaires vivent de près la tourmente des marchés financiers et les pressions

des employeurs qui tentent de se débarrasser des régimes à prestations déterminées.

Pour répondre aux défis actuels, la FTQ a procédé à une évaluation en profondeur de son programme de formation avec ses partenaires. Les résultats de la recherche démontrent une meilleure prise en main de cette importante question et l'efficacité de la formation de base.

Parallèlement, des outils audiovisuels qui mettent en relief les efforts syndicaux en faveur d'un meilleur contrôle de nos comités de régimes de retraite ont été produits.

Pour information sur le matériel d'information et de formation, contactez Denise Gagnon au Service de l'éducation de la FTQ : 514 383-8014.

Les apparences sont parfois trompeuses...

Voilà le thème de la semaine de prévention sur le suicide qui s'est déroulée du 4 au 9 février derniers. Le président de la FTQ était l'un des porte-parole aux côtés des artistes Antoine Graton, Richard Séguin, Michel Rivard, Marc Déry, Xavier Caféine, les ex-Colocs et Ariane Moffat. Henri Massé s'associera donc à d'autres personnalités comme Claude Castonguay, Rose-Marie Charest et Yves Lamontagne pour clamer que le processus suicidaire est réversible et qu'il existe des moyens tangibles pour s'en sortir.



Les fermetures d'entreprises sont souvent des moments où l'on se décourage et où l'on ne voit pas la lumière au bout du tunnel. Les syndicats et plus particulièrement les délégués sociaux peuvent offrir du soutien aux membres lors de ces périodes troubles afin d'éviter le pire. Contactez les coordonnateurs et les coordonnatrices de vos régions pour avoir du matériel de sensibilisation.

Combattre les ateliers de misère par la négociation collective

IL Y A BIEN DES FAÇONS DE COMBATTRE LE TRANSFERT DE L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT DANS LES ATELIERS DE MISÈRE D'ASIE ET D'AILLEURS. LES MEMBRES DE LA SECTION LOCALE 1044 DES TCA ONT D'ABORD ADOPTÉ UNE POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE (PAR) : DÉSORMAIS ILS PRIVILÉGIENT L'ACHAT D'ARTICLES PROMOTIONNELS DE FABRICATION SYNDICALE CANADIENNE, OU, À DÉFAUT, DES PRODUITS QUI RESPECTENT LES NORMES FONDAMENTALES DU TRAVAIL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT).



tion et de sensibilisation en ce sens que la demande est venue des travailleurs d'introduire notre politique d'achat responsable (PAR) dans les conventions collectives pour les vêtements de travail.

Dans une autre négociation récente (Iplex), le syndicat a obtenu de l'employeur que les parties choisissent le fournisseur conjointement et préconisent les achats canadiens. De plus, le syndicat a convaincu l'employeur d'agir ainsi avec la majorité des équipements individuels requis lors de l'exécution du travail : bottes, gants, lunettes, etc.

Pour le président de la section locale, Stephan Shields : « Si nous voulons sauver une industrie jadis prospère, il faut imposer nos politiques d'achats responsables par le biais des conventions collectives, et par la suite, demander aux gouvernements et aux grandes institutions de faire de même. »

Ils ont poussé plus loin leur action en commençant à négocier avec les employeurs des dispositions de convention collective qui vont dans le même sens. Lors de négociations chez Métaux Pressés à Québec, ils ont obtenu que le syndicat choisisse le fournisseur de vêtements de travail en s'assurant qu'il respecte la Politique d'achat responsable du syndicat.

La section locale 1044 a tellement fait de promo-

SEMAINE QUÉBÉCOISE
DES ADULTES EN FORMATION

24 au 30 mars 2007

5^e
édition



LA FORMATION SYNDICALE

Ça vaut le coup d'apprendre ?

C'est sous ce thème que les syndicats, les Conseils, la FTQ et le Fonds veulent souligner la 5^e édition de la *Semaine québécoise des adultes en formation*. Durant le mois de février, les participantes et les participants dans les cours de formation syndicale et dans les cours de responsables locaux (RL) pourront remplir un formulaire sur lequel ils nous livreront leur réflexion en écho à la phrase : « Apprendre, ça vaut le coup parce que... ».

Ces témoignages seront acheminés dans les régions participantes. Celles-ci inviteront, lors d'un 5 à 7 saluant la formation syndicale et économique, les personnes ayant participé à l'activité. Des prix seront tirés au hasard parmi les personnes présentes.

La Semaine aura lieu du 24 au 30 mars 2007. Ce grand rendez-vous honore les mille et une façons d'apprendre et met en valeur les expériences des adultes ainsi que la diversité des lieux d'apprentissage des partenaires (groupes communautaires et syndicaux, institutions d'enseignement et entreprises).

TOLÉRANCE ZÉRO

UN SERVICE DE RACCOMPAGNEMENT À L'ANNÉE !

La période des fêtes est terminée mais nous pouvons encore avoir besoin de raccompagnement après une soirée bien arrosée. *Tolérance Zéro* offre ce service 365 jours par année de 18 heures à 4 heures du matin dans plusieurs régions du Québec. On peut en devenir membre de façon individuelle au coût de 46 \$ par année et ce membership permet aussi de faire raccompagner les invités que nous avons à la maison. Mais plus intéressant, l'employeur peut décider d'offrir ce membership à ses employés comme l'a fait ABI à Bécancour. Le coût est alors de 2 \$ par employé pour un contrat de trois ans avec l'organisme. Ce contrat prévoit des sessions de sensibilisation aux dangers de la conduite avec facultés affaiblies, la présence de *Tolérance Zéro* aux activités sociales de l'entreprise et la remise d'une carte de membre à chaque employé. Parlez-en à votre employeur... il peut inscrire cette bonne action dans le cadre de ses dépenses de formation pour le personnel : faire de la prévention plutôt que sévir a bien meilleur goût!

www.tolerancezero.ca



SUITE DE LA PAGE 1

Pour que l'égalité de droits se concrétise dans les faits

Les participantes ont convenu de l'importance de donner un deuxième souffle au dossier de la représentation des femmes dans les instances syndicales. Elles ont discuté de stratégies pour augmenter la présence et la participation des femmes partout dans nos organisations syndicales. Pour y arriver, elles veulent, entre autres, créer des réseaux de soutien dans les comités de condition féminine notamment par du marrainage, afin de permettre aux femmes de sortir de l'isolement.

Les participantes ont fait de la conciliation travail-famille leur principale préoccupation. Elles ont insisté sur l'importance de la créativité et de l'innovation en la matière. Elles ont convenu que pour faire avancer la conciliation des responsabilités professionnelles avec les responsabilités parentales et familiales, ça prend un sérieux coup de barre dans les entreprises.

«Le monde du travail ne peut plus ignorer les multiples réalités familiales actuelles. Plusieurs croient encore à tort que concilier est une "affaire de bonnes femmes". Les femmes sont

encore celles qui portent la responsabilité première de la conciliation, mais ça ne veut pas dire que les hommes n'ont pas de rôle à jouer. Ce n'est pas normal qu'ils soient gênés de demander des congés parentaux à leur employeur et de penser que ça leur donne un mauvais dossier», ont souligné les participantes.

Les participantes ont fortement insisté sur le rôle de premier plan de l'État auprès des entreprises pour sensibiliser employeurs et syndicats, et pour mettre en place une véritable politique de la conciliation des diverses responsabilités. Elles ont aussi fait ressortir l'importance que l'on retrouve des mesures concrètes et adaptées de conciliation dans nos conventions collectives.

Quelques suggestions

- Horaires de travail flexibles adaptés aux besoins des travailleurs et des travailleuses (et organisation du travail qui en tienne compte);
- Congés payés pour responsabilités familiales et parentales;
- Services de garde appropriés;
- Droit au retrait préventif pour les travailleuses enceintes dans les entreprises sous juridiction fédérale.

Plusieurs autres sujets ont été abordés au cours de ces deux journées, notamment: la représentation des femmes dans les structures syndicales, la relève, l'équité salariale, les femmes immigrantes, etc.

Nouvelle publication FTQ

Construire, ensemble, une nouvelle tradition en emploi, c'est une brochure de 24 pages parsemée de photos, de statistiques, aussi d'informa-



tions diverses sur nos droits, les lois, etc. Cette publication syndicale accompagne le rapport de recherche sur le maintien des femmes dans les emplois traditionnellement masculins¹ lancé lors de la Biennale des femmes. On y traite de l'intégration des femmes dans les emplois « non trad » et de leurs réalités quotidiennes, de stratégies, d'arguments pour combattre les résistances à leur égard ainsi que des pistes d'action en milieu de travail. La brochure et le rapport de recherche sont disponibles au Centre de documentation de la FTQ.

1. Le maintien des femmes en emplois traditionnellement masculins. Étude réalisée par Vanessa Couture, Marie-Christine Thibault, Céline Châtigny et Karen Messing du CINBIOSE de l'UQAM avec la collaboration du Service de la condition féminine de la FTQ. Novembre 2006



La Biennale était animée par les trois vice-présidentes représentant les femmes: Louise Mercier (UES-800), Héléne Simard (SCFP) et Johanne Vaillancourt (Teamsters). Ici en compagnie du secrétaire général de la FTQ, René Roy.

ÉGALITÉ POUR LES FEMMES

Une nouvelle politique québécoise à saveur électorale

C'EST DANS UN CONTEXTE PRÉÉLECTORAL QUE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE INTITULÉE POUR QUE L'ÉGALITÉ DE DROIT DEVIENNE UNE ÉGALITÉ DE FAIT A ÉTÉ LANCÉE LE 17 DÉCEMBRE DERNIER.

Attendue depuis longtemps, la politique a été dévoilée par la ministre responsable du dossier, M^{me} Carole Thérberge, devant des ministres, des députés, des groupes de femmes, des syndicats, dont la FTQ, mais en l'absence remarquée du premier ministre Charrest. La politique est accompagnée d'un plan d'action triennal (2007-2010)

et vise à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Des inquiétudes sur son efficacité

La FTQ a bien accueilli la politique, tout en déplorant la faiblesse des moyens financiers. Trop peu d'argent neuf, soit 24 millions de dollars sur trois ans, a été alloué pour réaliser ce timide plan d'action.

En matière de conciliation travail-famille, la FTQ avait demandé en commission parlementaire la mise en place d'une véritable politique sur la conciliation qui tienne compte de la notion élargie de la famille et de la diversité des besoins avec des mesures et des moyens adéquats et suffisants pour soutenir concrètement les travailleuses et les travailleurs dans les entreprises. Sans incitatif et sans obligation pour les employeurs, les travailleuses risquent de continuer à porter le poids de la conciliation et les conséquences qui en découlent.



Au plan de l'égalité économique, la FTQ aurait souhaité que la politique soit bonifiée et appuyée d'un plan d'action global en matière de lutte à la pauvreté.

Un plus: le maintien des structures gouvernementales en condition féminine

La FTQ s'est réjouie de l'engagement du gouvernement en matière d'égalité des faits pour les femmes. De même les structures existantes en condition féminine, notamment le Conseil du statut de la femme et le Secrétariat à la condition féminine ainsi que leurs mandats seront maintenus, tel que nous l'avons revendiqué. La FTQ salue aussi l'engagement gouvernemental de faire rapport à l'Assemblée nationale des progrès réalisés. À cet effet, on a prévu la mise en place d'un réseau de répondantes à travers divers ministères qui sera chargé d'en faire le suivi.

La conciliation travail-famille, la priorité pour les femmes de la FTQ

La conciliation travail-famille vise non seulement à soutenir les parents dans leurs responsabilités envers leurs enfants, mais aussi s'adresse aux travailleuses et travailleurs qui assument des obligations à l'égard de leur conjointe ou conjoint, de leurs parents ou proches malades ou ayant des incapacités temporaires ou permanentes.

Fiche thématique sur la conciliation travail-famille réalisée par le Service de la condition féminine FTQ. Biennale des femmes FTQ, novembre 2006

Des conférencières inspirantes

Au cours du panel d'ouverture, M^e Andrée Côté de l'Association nationale de la femme et du droit, M^{me} Marguerite Blais, présidente du Conseil de la Famille et de l'Enfance, M^{me} Geneviève Baril du groupe de travail sur les jeunes du Conseil du statut de la femme et M^{me} Stéphanie Premji de l'équipe *L'invisible qui fait mal* sur la santé des femmes au travail ont donné le ton en dressant les enjeux actuels dans le dossier des femmes et ont dégagé quelques pistes de réflexion.

Le lendemain, M^{me} Thérèse Belley, présidente du Comité aviseur femmes en développement de la main-d'œuvre, a présenté un intéressant portrait des femmes et de l'emploi et les défis à relever.

M^{me} Céline Chatigny, professeure associée de CINBIOSE et chercheure, membre de l'équipe *L'invisible qui fait mal*, a présenté les résultats de la recherche en partenariat avec la FTQ sur le maintien des femmes dans les emplois traditionnellement masculins.



Stéphanie Premji, Geneviève Baril, Marguerite Blais et Andrée Côté



Notre histoire syndicale

LE CRIME IMPUNI DE BUCKINGHAM (LA SUITE)

Un, deux ou... trois monuments aux « martyrs du travail » ?

PLACE DU VIEUX-MARCHÉ, À BUCKINGHAM, SE DRESSE MAINTENANT DEPUIS SEPTEMBRE DERNIER, L'ŒUVRE MONUMENTALE DE L'ARTISTE PIERRETTE LAMBERT RÉALISÉE À LA MÉMOIRE DE THOMAS BÉLANGER ET FRANÇOIS THÉRIAULT, ASSASSINÉS PAR LA MILICE PRIVÉE DES MACLAREN EN OCTOBRE 1906. LA FTQ A FAIT DON DE CE MONUMENT À LA VILLE DE GATINEAU LORS DE SON INAUGURATION.

Le Monde Ouvrier a rappelé le sacrifice de ces deux syndicalistes dans sa parution de l'automne 2006. Mais il n'est pas le seul monument à honorer ces « martyrs du travail ».

Au cimetière de Buckingham

Les deux victimes furent inhumées côte à côte dans le cimetière de la paroisse Saint-Grégoire-de-Naziance. Une mutuelle populaire d'assurances, l'Union St-Joseph, à laquelle souscrivaient les victimes, prit charge des frais funéraires.

On érigea en 1907 un monument à la mémoire de Bélanger et Thériault, monument que l'on peut encore voir au cimetière de la paroisse. Une photo d'époque (à gauche) nous permet de le comparer à celui que l'on peut voir aujourd'hui (à droite) Mais est-ce vraiment le même? Il a de toute évidence été significativement retouché, mais quand et pourquoi? L'environnement même du monument pourrait laisser croire qu'il n'est même plus au même endroit!

Sur le monument d'origine, on peut lire sur l'arche de voûte «À la mémoire de nos braves». Cette inscription est maintenant disparue. À l'inscription «Martyrs du travail» a été substituée la formulation plus édulcorée de «Victimes du dévouement».

Où on lisait «Tués à l'affaire du 8 oct. 1906 à Buckingham», on ne lit plus que «Buck.» comme si la ville voulait oublier un douloureux rappel.



Quelques indices?

L'historien Pierre Louis Lapointe croit que la photographie d'époque aurait été prise chez le fabricant du monument, la compagnie Laurin d'Ottawa, ce qui expliquerait la présence d'éléments d'architecture qu'on ne trouve pas dans le cimetière. Il avance également cette hypothèse: «Selon moi, les modifications ont été apportées avant l'installation du monument au cimetière en septembre 1907. Le travail de désinformation avait été extrêmement efficace au début de 1907. Même le journal La Patrie, sympathique à la cause ouvrière, en était arrivé à la conclusion que les syndicalistes avaient fait appel à la violence et

qu'ils étaient responsables des suites meurtrières. De là à penser que le Conseil central d'Ottawa aurait décidé de prendre ses distances à l'endroit des ouvriers lésés de Buckingham et de faire modifier la présentation du monument, il n'y a qu'un pas, vite franchi d'ailleurs.»

L'inspecteur Gustave arrive...

Peut-être que la réponse est... sur le monument!

Une chose est frappante, les caractères utilisés sur le deuxième monument sont complètement différents des caractères d'origine. On pourrait presque dire plus «modernes».

Or, sur un côté du monument (ci-dessous), on peut lire «M^{me} François Thé-



riault, décédée le 25 juillet 1932, âgée de 64 ans».

Peut-on penser que lorsqu'on l'inhuma aux côtés de son mari, 25 ans plus tard, la pierre funéraire perdait son vernis ouvrier que plusieurs trouvaient provocant, pour prendre un air plus intime et familial?

C'est une hypothèse qui en vaut une autre. Mais on ne sait toujours pas s'il s'agit effectivement du même monument, tout comme s'il se trouve toujours au même endroit qu'en 1907.

Mesdames François Thériault et Thomas Bélanger

Élizabeth Chauvin, veuve de François Thériault, resta seule avec cinq enfants en bas âge au décès de son mari. Pierre Louis Lapointe relate que, propriétaire d'une petite maison située dans la quatrième concession, elle pourra surnager en s'occupant d'un petit potager et en devenant femme de ménage.

Marie-Louise McGregor, veuve de Thomas Bélanger, était enceinte d'environ quatre mois à la mort de son mari. Ce sera un garçon, Thomas Wilfrid Patrick Bélanger, né le 17 mars 1907. Elle ira vivre quelque temps sur la ferme ancestrale des Bélanger, à Saint-Simon-de-Rimouski, puis elle partira pour Lewiston, dans le Maine, travailler dans les

filatures pour quelques mois. Une tante l'invite à venir la rejoindre «au Cobalt», en Ontario, où se sont exilées plusieurs victimes de la liste noire des MacLaren.

Elle épouse en 1909 Joseph Gauthier, forgeron, un autre «exilé» de Buckingham, dont une première fille, nommée Dolorès, naît en octobre de la même année. Le fils de Thomas et Marie-Louise poursuivra ses études aux collèges de Sudbury et d'Arthabaska, et laissera une nombreuse descendance.

Enfin, pour la petite histoire, il faut souligner que Marie-Louise McGregor était l'arrière-petite-nièce de Louis Riel, leader de la rébellion des Métis dans l'Ouest canadien, pendu pour ses crimes contre la Couronne.

Aux dernières nouvelles

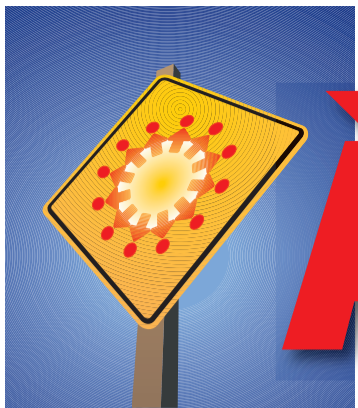
Le Conseil régional FTQ de l'Outaouais vient de lancer une campagne pour que soit rebaptisée «Rue du 8-October-1906», date des tragiques événements, l'actuelle rue MacLaren, nommée ainsi en 1960 par le Conseil municipal d'alors.

«Le nom MacLaren évoque plutôt un côté sombre de notre histoire, et nous devons prendre conscience du recul important que cette famille a imposé au développement économique de notre région. Outre le double assassinat de Thomas Bélanger et François Thériault qu'ils avaient commandé, les MacLaren ont pris toute la région en otage».

Le Conseil fait circuler une pétition, adressée au maire Marc Bureau de la Ville de Gatineau, pour obtenir ce changement.

Le livre de l'historien Pierre Louis Lapointe que nous avons précédemment annoncé est enfin disponible. *La vallée assiégée: Buckingham et la Basse-Lièvre sous les MacLaren, 1895-1945* est paru en novembre dernier aux éditions Vents d'Ouest, de Gatineau. Il est entre autres disponible au Conseil régional FTQ de l'Outaouais, 819 777-5441.

Le Vieux Gustave



À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, JANVIER-FÉVRIER 2007

LES TRAVAILLEUSES QUÉBÉCOISES ET LES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Où en sommes-nous?

MIEUX CIRCONSCRIRE ET MIEUX COMPRENDRE LA PROBLÉMATIQUE RELATIVE À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ DES FEMMES AU TRAVAIL, VOILÀ L'OBJECTIF QUE SE DONNE CETTE ÉTUDE¹ SUR LE PROFIL DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES CHEZ LES TRAVAILLEUSES QUÉBÉCOISES RÉALISÉE DURANT UNE PÉRIODE TRÈS PRÉCISE QUI VA DES ANNÉES 2000 À 2002 (ÉTUDE PUBLIÉE EN 2006).

Des faits

Les femmes représentent 46,6 % de la population active et leur taux d'activité se situe à près de 58 %. Presque 85 % d'entre elles travaillent dans le secteur tertiaire (services). On constate que le taux d'incidence des lésions professionnelles augmente là où la densité de la main-d'œuvre féminine est forte.

Le nombre de dossiers d'accidents du travail des Québécoises augmente considérablement (+9,1 %) entre 2000 et 2001 et diminue légèrement entre 2001 et 2002 (-1,2 %). Ainsi, en 2002, on compte 29 357 dossiers touchant des travailleuses victimes d'accidents du travail, contre 29 715 en 2001 et 27 243 en 2000. Chez les travailleurs, le nombre d'accidents du travail baisse de 7 % au cours de ces années: 86 470 en 2000, 86 394 en 2001 et 80 357 en 2002.

Entre 2000 et 2002, les maladies professionnelles touchent davantage de femmes que d'hommes. Et c'est dans le secteur d'activité économique des services médicaux et sociaux et, les autres secteurs d'activité économique à forte concentration de main-d'œuvre féminine, qu'on compte 63,2 % des maladies professionnelles déclarées par les Québécoises.

Gravité des lésions et coûts

Entre 2000 et 2002, le nombre total de jours perdus

par les travailleuses victimes d'un accident augmente de 17 % alors que, pour les hommes accidentés, on note une hausse de 4,2 %.

Quant aux coûts, entre 2000 et 2002, l'indemnité de remboursement de revenu (IRR) totale versée aux travailleuses accidentées augmente de 28 %, tandis que, pour les travailleurs, on note une augmentation de 13,7 %.

Quelles lésions professionnelles?

Les principaux accidents dont l'ensemble des travailleurs et des travailleuses sont victimes sont des blessures ou traumatismes aux muscles et aux tendons. Par contre, les travailleuses subissent plus de blessures que les travailleurs (une différence de 7 % pour chaque année de la période de référence). Les travailleuses quittent leurs fonctions de plus en plus longtemps lorsqu'elles subissent une blessure au tronc et aux membres supérieurs ou une blessure attribuable à des contacts avec un objet ou de l'équipement.

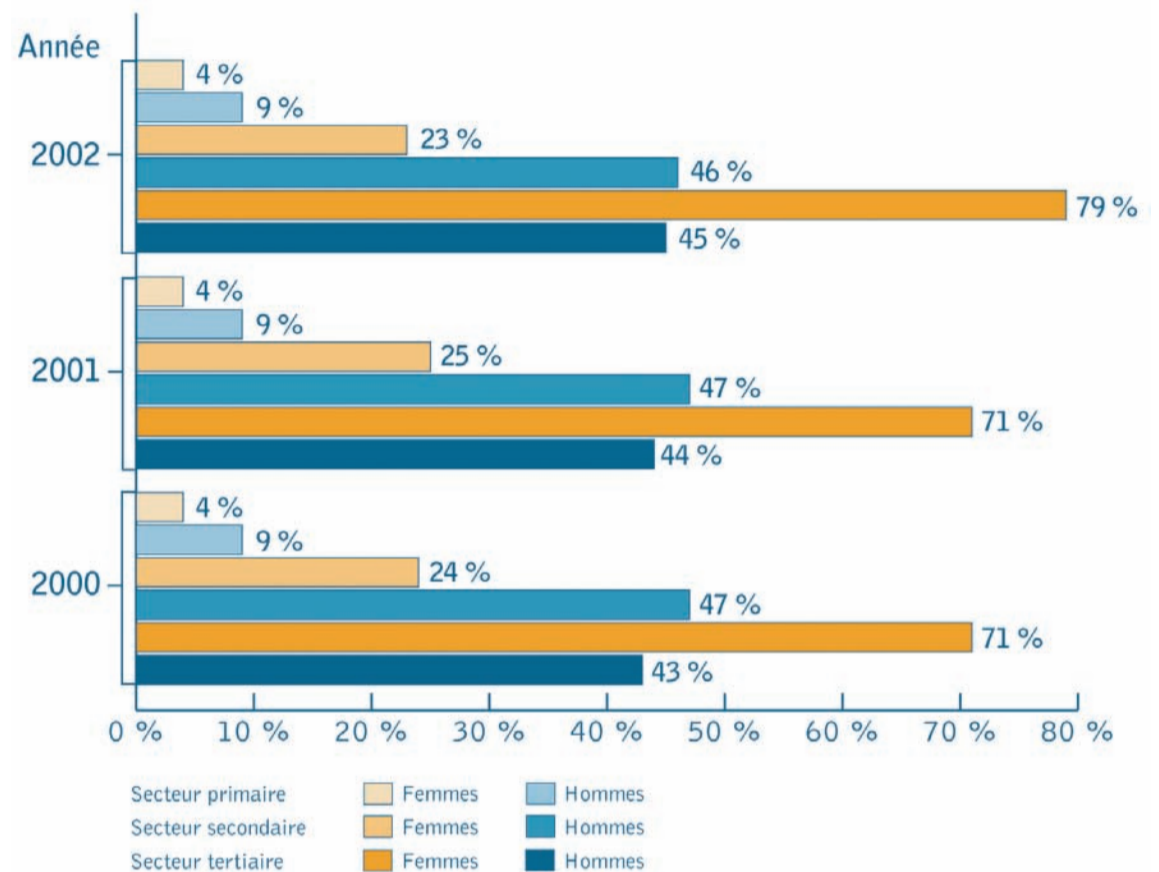
Pour ce qui est des maladies professionnelles, les travailleuses doivent s'absenter de 21 % à 23 % plus longtemps que les travailleurs. En 2002, les femmes restent inactives en moyenne 150 jours comparativement à 119 jours pour les hommes.

Les secteurs les plus touchés

Les quatre professions les plus exercées par la main-d'œuvre féminine de l'ensemble du Québec rassemblent plus de la moitié des travailleuses faisant partie de la population active de 15 ans ou plus: secrétaires et personnel de bureau (21,2 %), personnel des ventes et services (26,3 %), personnel travaillant dans le domaine des sciences sociales, de l'enseignement et des services connexes, de l'administration publique et de la religion (11,5 %) et personnel de la santé (9,3 %).

Comparativement, les quatre professions les plus exercées par les hommes de

Fréquence des lésions professionnelles dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire selon le sexe. Ensemble du Québec, 2000-2002.



Source: Commission de la santé et de la sécurité du travail, Direction de la comptabilité et de la gestion de l'information, Service de la statistique. Lésions avec IRR, dossiers ouverts et acceptés. Ensemble du Québec, 2000-2002.

la population active de 15 ans ou plus et qui comptent pour 59,1 % sont: métiers, transport et machinerie (24,4 %), personnel des ventes et services (13,0 %), gestion (11,5 %) et transformation et fabrication (10,2 %).

De 2000 à 2002, on note que, quelle que soit la nature des lésions, les travailleurs des secteurs primaire et secondaire sont plus souvent touchés que les travailleuses, tandis que, dans le secteur tertiaire, cette proportion s'inverse (voir le graphique ci-haut).

L'analyse, différenciée selon les sexes, nous montre notamment:

- la nécessité de poursuivre la sensibilisation des travailleuses au sujet des problèmes de santé physique ou psychologique liés à leur travail, dans un but de prévention des lésions professionnelles et de prise en charge de la santé

et de la sécurité du travail par le milieu;

- qu'entre 2000 et 2002, dans les secteurs à forte densité de main-d'œuvre féminine:

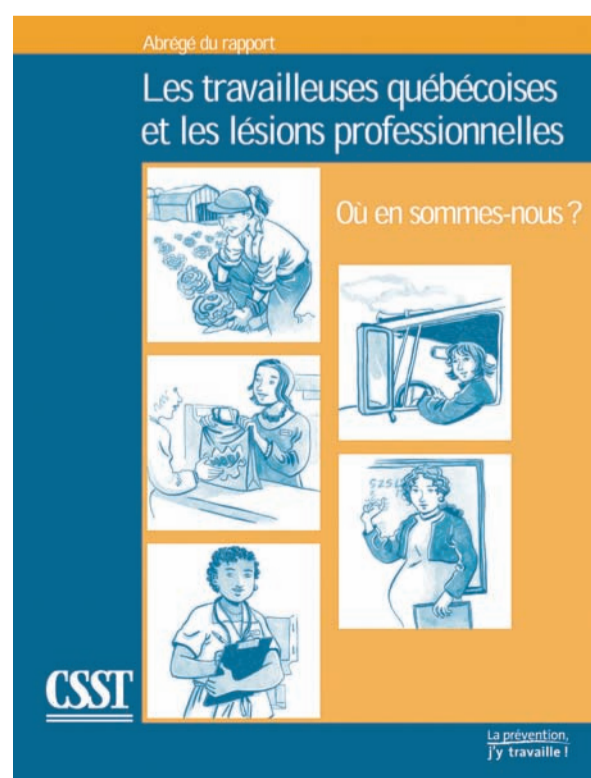
- de plus en plus de travailleuses sont atteintes de lésions professionnelles, alors que le nombre de lésions dont les hommes sont victimes diminue durant la même période;

- le nombre d'accidents subis par les femmes augmente et le nombre d'accidents subis par les hommes diminue, le nombre de maladies professionnelles est en régression, tant chez les hommes que chez les femmes, mais les travailleuses sont davantage touchées que les travailleurs, les travailleuses ont été victimes de 41 % de l'ensemble des accidents et les travailleurs de 59 % d'entre eux;

- les travailleuses ont été victimes de 56 % des maladies professionnelles et les travailleurs de 44 % d'entre elles.

Une étude qui doit servir

Cet excellent outil de sensibilisation et d'éducation peut et doit également servir dans le cadre de négociations ou de discussions sur les conditions de travail dans un contexte de prévention.



1. Pour obtenir des exemplaires du rapport d'étude, Mme Ghislaine Looten, CSST, 514 906-3041, poste 2148

La surdité professionnelle et ses conséquences

Malgré les nombreux efforts consacrés depuis plus de vingt ans, tant par le réseau de santé publique en santé au travail (SAT) que par divers partenaires préoccupés par ce dossier, on estime aujourd'hui à environ 500 000, le nombre de travailleurs québécois exposés à des niveaux de bruit nocifs pour leur santé et leur sécurité.

Il y aurait au moins 100 000 travailleurs et ex-travailleurs aux prises quotidiennement avec les conséquences d'une surdité professionnelle. Pour sa part, la CSST indemnise annuellement environ 1 500 travailleurs pour surdité professionnelle. Par ailleurs, au cours des dernières années, de nouvelles études donnent des évidences fortes d'un lien entre le bruit et des problèmes de santé autres que des problèmes d'audition tels les accidents, les maladies cardiovasculaires, les acouphènes, etc.

C'est dans ce contexte que le réseau SAT a adopté un plan d'action 2005-2008 de lutte contre le bruit, la surdité professionnelle et leurs conséquences sur la santé et la sécurité. Ce plan prévoit des activités provinciales, régionales et locales pour :

1. favoriser et promouvoir la réduction de l'exposition des travailleurs au bruit;
2. contribuer à la réduction des effets du bruit sur la sécurité en milieu de travail;
3. contribuer à la réduction des conséquences de la surdité professionnelle et des autres atteintes à la santé.

Un des éléments de base du plan d'action concerne les interventions visant les travailleurs exposés quotidiennement à des niveaux de bruit excessifs de 100 dBA et plus. D'autres actions sont destinées à améliorer le continuum de services de réadaptation pour les travailleurs concernés. D'autres actions visent la promotion de la santé auditive et la surveillance médicale.

Pour en savoir plus sur la surdité professionnelle et ses conséquences, vous pouvez cliquer sur <http://www.santeautravail.qc.ca/bruit>

Source: Travail et santé, septembre 2006, vol. 22 N° 3



Le 50^e anniversaire de la FTQ et la santé et sécurité du travail

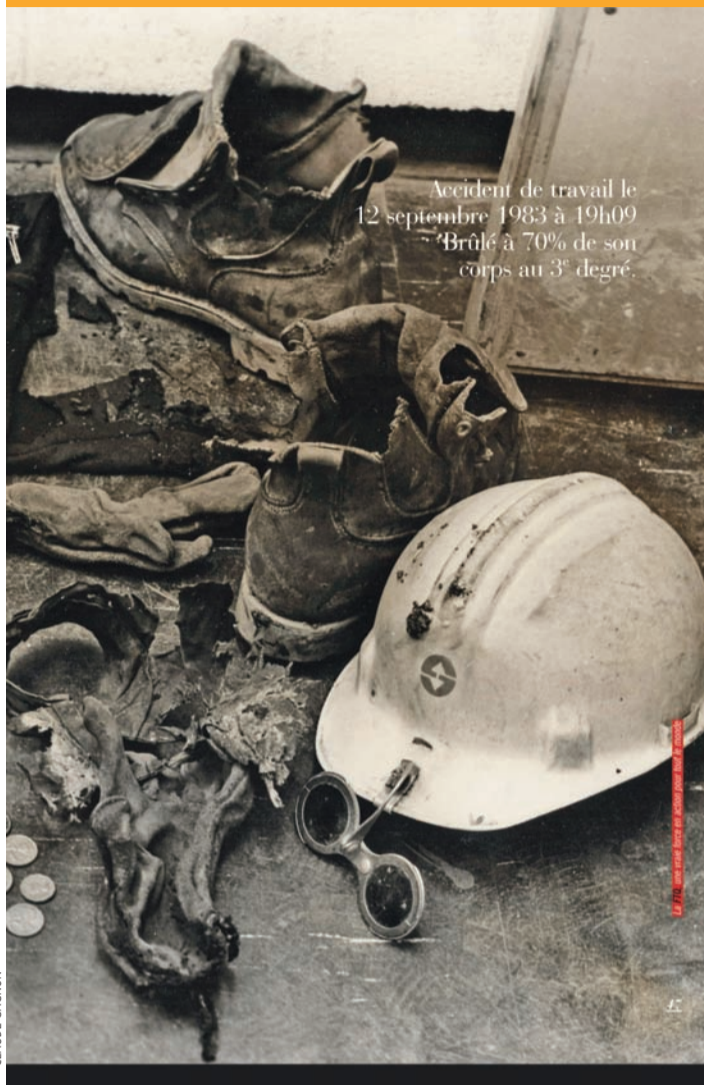
Les commémorations des 50 années de la FTQ moderne ont fait une place de choix aux victoires de la centrale et de ses affiliés au chapitre de la santé et de la sécurité du travail, au premier chef la création de la CSST. On y rappelle que les dispositions législatives sur le retrait préventif des travailleuses enceintes et l'obligation

des employeurs d'offrir un environnement exempt de harcèlement psychologique n'existaient pas au Québec il y a 30 ans à peine.

Seulement entre 1982 et 2005, la FTQ a dispensé à ses membres plus de 5 200 sessions de formation en santé et sécurité du travail, sans compter les colloques, brochures, vidéos et contributions à la recherche.

Mais tout n'est pas que rose et on rappelle dans l'album-souvenir que malgré les efforts déployés, on déplore 223 décès reliés au travail pour la seule année 2005. Il reste beaucoup à faire, notamment pour que tous les outils de prévention prévus à la loi soient implantés dans tous les milieux de travail.

Photo publiée dans l'exposition et dans l'album-souvenir du 50^e anniversaire de la FTQ.



CLAUDE GAGNON

Ligne de piquetage devant l'usine de la Tafisa. En 2002, après sept semaines de lock-out, la multinationale Tafisa, à Lac-Mégantic, prend l'engagement de réduire les émanations de formaldéhyde dans l'usine. Une victoire des 215 membres de la Fraternité nationale des forestiers et travailleurs d'usine (FNFTU-FTQ).



YVES BÉDARD

Égalité des sexes, travail et santé: un examen des faits

Cet excellent document (malheureusement non encore disponible en français) produit par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est issu du 3^e Congrès international « Femmes, santé et travail ». La publication fait le point sur les iniquités entre les hommes et les femmes et la santé et la sécurité au travail tel qu'on le voit dans les travaux de recherche, les politiques et les programmes de santé au travail.

Son contenu traite, entre autres, des enjeux spécifiques pour les femmes, tels les emplois qu'elles occupent massivement et la conciliation travail-famille. Il s'agit d'une publication qui met en lumière la nécessité de mettre en place ou de renforcer des politiques et pratiques qui protègent la santé et la sécurité des femmes au travail, tout en facilitant leur accès à l'égalité sociale et économique.



ARCHIVES UQAM

Karen Messing, professeure au Département des sciences biologiques et membre du CINBIOSE (Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement) de l'UQAM est coauteure de cette publication. Elle a en outre été nommée présidente d'un nouveau comité technique international sur la santé des femmes au travail (*Gender and Work*) de l'Association internationale d'ergonomie (IEA).

LA LÉSION PROFESSIONNELLE : UN DRAME OUBLIÉ

Campagne de financement 2007 de la Fondation Docteur-Benoit-Deshaies

Véritable tradition, la campagne de financement 2007 de la Fondation Docteur Benoit Deshaies bat son plein depuis octobre 2006. Cette campagne culminera lors d'une soirée Vins et Fromages qui aura lieu le **jeudi 22 mars 2007** au **Centre 7400** situé au 7400 boulevard Saint-Laurent à Montréal. Tous et toutes y sont cordialement invités.

Grâce à la générosité des donateurs, la Fondation a aidé à ce jour 88 personnes victimes de lésions professionnelles vivant sous le seuil de faible revenu. De plus la Fondation a aidé des personnes qui ont eu gain de cause devant la Commission des lésions professionnelles.

www.fondationdrdeshaies.org / info@fondationdrdeshaies.org



Photo prise lors de la Soirée Vins et Fromages du 15 mars 2006. De gauche à droite: Gilles Bourret, secrétaire-trésorier de la Fondation, Huguette Ouellet, FTQ gagnante de 2 billets d'avion pour la Floride, D' Benoit Deshaies, président fondateur, Lise-Anne Deshaies, membre du conseil d'administration et Pierre Séguin, CSQ.

FAISONS NOTRE JUSTE PAR

Colloque sur les achats responsables

Les 26 et 27 avril prochain se tiendra, à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), la première édition du Colloque sur les achats responsables « Faisons notre juste PAR ». Organisé par la Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM), le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et la Coalition étudiante trans-actions responsables (CÉTAR), ce colloque a comme principal objectif d'informer et d'alimenter les débats sur les enjeux liés à la délocalisation des entreprises vers l'Asie, sur les impacts de l'approvisionnement sur les conditions des travailleuses et des travailleurs ainsi que sur les impacts positifs des achats responsables.

Par des conférences et des ateliers abordant des thématiques variées, comme par exemple les codes de conduite responsables et politiques d'achat responsable (PAR), la responsabilité sociale des entreprises et les campagnes internationales,

les coalitions organisatrices souhaitent promouvoir l'engagement citoyen et organisationnel comme force de changement durable au sein de la société. Tous les milieux sont ciblés, autant les travailleuses et les travailleurs syndiqués des secteurs public et privé, les gestionnaires d'institu-



coalition québécoise
contre les
ateliers de
misère

tions et d'entreprises, les associations étudiantes, les étudiantes et étudiants, les organisations non gouvernementales que le grand public.

« Nous espérons que cette première édition du colloque permettra à des gens de tous les milieux de se réunir et d'amorcer une réelle discussion sur le sujet. Nous voulons non seulement créer un lieu commun d'échanges et de débats, mais nous souhaitons aussi et surtout fournir des outils qui aide-

ront les gens à s'impliquer et à agir concrètement dans leur milieu », affirme Marie-Noëlle Roy, co-coordonnatrice du colloque et coordonnatrice de la CQCAM.

Ce colloque permettra donc aux participantes et aux participants de s'outiller afin de limiter les impacts négatifs de la consommation sur l'être humain et l'environnement et afin que chacun puisse agir dans son milieu.

Des conférenciers et panélistes d'Europe, d'Asie, des États-Unis et du Canada viendront exposer la situation, proposer des alternatives et discuter de campagnes ayant connu du succès au Québec et ailleurs dans le monde.

Pour de l'information supplémentaire sur cet événement, communiquez avec Marie-Noëlle Roy au 514 383-2266 poste 224 ou envoyez vos questions à l'adresse courriel ciso@ciso.qc.ca

Surveillez le site du CISO www.ciso.qc.ca pour les inscriptions en ligne!

Vous êtes toutes et tous invités à y prendre PAR!



Le 24 novembre dernier, les 450 travailleuses et travailleurs de l'usine de pâte de Lebel-sur-Quévillon, en lock-out depuis un an, ont marqué ce triste anniversaire en bloquant la route à l'entrée de la ville. Forts du soutien de la FTQ, les travailleuses et les travailleurs syndiqués au Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) ont vivement dénoncé le comportement de la Domtar.

JEAN LAMBERT

LES MOTS QU'IL FAUT

On ne fabrique pas d'automobiles, on n'en manufacture pas non plus

On fabrique des boutons de culottes, des soutiens-gorge, des raquettes, du pain, du fromage, du beurre, etc. On manufacture des draps, des porcelaines, des tapisseries, des allumettes, etc. Par ailleurs, on construit des automobiles, des navires, des avions, des centrales, des moteurs et des turbines, des maisons.

C'est ce qui explique que l'on parle de la construction automobile, de la construction navale, de la construction aéronautique, de la construction électrique, de la construction mécanique, de l'industrie du bâtiment et, dans chaque cas, de constructeurs.

General Electric vend ses usines de Lachine



ROBERT PAGE

Quelques-uns des membres du Comité de veille. De gauche à droite : Pierre Rhéaume, délégué, André Bergeron, directeur santé et sécurité; Christian Bilodeau, président section locale 1660; Clifford Henderson, délégué, Michel Lavoie, président d'atelier GE Hydro. Absents de la photo : André Charbonneau, communicateur, Pierre-Antoine Louiskens, président d'atelier pour GE Hydro Gardien, Robert Page, délégué pour le conseil technique GE Hydro (bureau).

La nouvelle est tombée juste avant les vacances de Noël : General Electric se départit de l'ensemble de ses installations hydroélectriques. Le groupe argentin Perscamona, par sa société IMPSA, s'est porté acquéreur des usines de General Electric. Cette nouvelle a suscité de nombreuses questions de la part des trois cents employés et employés syndiqués de l'Association internationale des machinistes et des travailleuses et travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA), section locale 1660 affiliée à la FTQ.

Un comité de veille a été mis en place afin de suivre de près les développements de cette vente et de s'assurer que les droits des travailleuses et des travailleurs seront respectés. Ce comité s'est donné comme premier objectif d'informer les travailleuses et les travailleurs concernant les lois du travail, telle la loi 45 qui prévoit le respect de la convention collective jusqu'à la fin du contrat lors d'une vente.

Selon le syndicat, le groupe Perscamona (IMPSA) deviendrait propriétaire des diverses installations à partir du 31 mars. Dès lors le comité mettra tout en œuvre pour rencontrer les nouveaux dirigeants afin de transmettre le plus tôt possible les informations aux syndiqués. La priorité du syndicat est de veiller aux intérêts des travailleurs et des travailleuses et celui-ci peut compter sur l'appui de la FTQ.

Pour toute information contactez Michel Lavoie, président d'atelier GE Hydro au 514 485-4163 ou Christian Bilodeau, président de la section locale 1660, au 514 779-9153.

Un 25^e anniversaire réussi

C'est dans une ambiance festive que le syndicat du personnel de soutien de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) a souligné, le 7 décembre dernier, son 25^e anniversaire d'accreditation. Près de 300 personnes ont participé à cette fête organisée par le regroupement des employés, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP 1800-FTQ), pour souligner cet anniversaire important dans l'histoire du syndicalisme universitaire.

Plusieurs figures importantes du monde syndical, dont Lucie Levasseur, présidente du Conseil provincial du secteur universitaire (CPSU), Mario Gervais, président du SCFP-Québec, et Henri Massé, président de la FTQ, ont pris part à cet événement.

La présidente des employés de soutien, Denise Béland, a profité de l'occasion pour rappeler les grands moments de l'histoire du syndicat et pour remercier les anciens présidents : Gaston Fortin (1981-1986), Gaston Gagné (1986-1990), Normand Duchesne (1990-1997), Marc Carpentier (1997-1998), ainsi que toutes les personnes qui se sont impliquées au cours de ces 25 années.



PHOTO SCFP-1800

Les membres de l'exécutif du syndicat du personnel de soutien de l'Université du Québec à Trois-Rivières (SCFP 1800-FTQ).

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 25 JANVIER 2007

| EMPLOYEUR | VILLE | NOMBRE DE TRAVAILLEURS | SYNDICAT | DÉBUT DU CONFLIT |
|--|---------------------|------------------------|---------------|-----------------------|
| Super C, division de Métro Richelieu inc. | Beauport | 100 | TUAC-503 | 2004-07-30 |
| Domtar | Lebel-sur-Quévillon | 425 | SCEP-1492 | 2005-11-24 (lock-out) |
| Max Meilleur & fils limitée | Ferme-Neuve | 120 | SCEP-2995 | 2006-02-20 |
| Réusinage Knight (Division de UAP inc.) | Granby | 110 | Métallos 9414 | 2006-05-24 |
| Journal de Montréal, une division de Corporation Sun Média | Montréal | 112 | Teamsters-41M | 2006-10-30 (lock-out) |
| Nexans Canada inc. | Québec | 120 | Métallos-6687 | 2006-07-13 |
| A. Trahan Transformation inc. | Yamachiche | 200 | TUAC-1991-P | 2006-10-05 |
| Centre Molson inc. (employés affectés aux programmes et souvenirs) | Montréal | 29 | SCEP-747 | 2006-11-25 |
| ATC Polymères formulés inc. | Drummondville | 8 | TCA-104 | 2007-01-23 |

La FTQ défend le projet de loi en comité parlementaire

Le 7 décembre dernier, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, accompagné de Monique Allard du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) sont allés défendre en comité parlementaire le bien-fondé du projet de loi C-257. Ce projet de loi, parrainé par le Bloc Québécois, ajouterait des dispositions anti-briseurs de grève au code du travail fédéral.

Ils ont témoigné de la différence faite par l'adoption de la loi anti-briseurs de grève pour civiliser les lignes de piquetage et le climat de travail au Québec. Ils ont souligné que les conflits qui ont dérapé au Québec depuis quelques années sont invariablement sous la coupe de la loi fédérale.

Ils en ont profité pour répondre au délire des groupes patronaux présents à l'occasion. Certains évoquaient en effet qu'une telle législation aurait pour effet de paralyser les systèmes bancaires ou aéroportuaires du pays. Ils ont rappelé que le projet de loi prévoyait des provisions sur les services essentiels et que jamais l'application de la loi au Québec n'avait mené aux scénarios alarmistes des représentants des employeurs.

Pour les représentants de la FTQ, l'absence de dispositions anti-briseurs de grève nie dans les faits le droit de grève et renforce de façon outrancière le pouvoir de négociation patronal.

Le projet de loi doit faire l'objet d'un vote de troisième lecture à la prochaine session du Parlement. La FTQ continuera de travailler afin de s'assurer que le projet ne soit pas charcuté et que les partis politiques à Ottawa le passent en priorité.

Des nouvelles à la FTQ!



ISABELLE GAREAU

Marthe Messier

Diplômée en secrétariat juridique et en gestion du travail de bureau, Marthe est entrée en fonction au Service de la condition féminine en octobre dernier. Elle travaille également avec le conseiller du secteur jeunes. Marthe remplace Claire Martin qui a pris sa retraite au mois de mai dernier.

Marthe connaît bien le milieu syndical. Elle a occupé différents postes au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) après avoir travaillé aux Services judiciaires criminels du ministère de la Justice à Longueuil.



MANON PATRY

Manon Fournier

Montréalaise d'adoption depuis 2005, Manon est originaire de l'Abitibi. Elle vient de se joindre au Service de l'éducation de la FTQ après un passage au Fonds de solidarité comme secrétaire de direction à la Fondation de la formation économique. Manon remplace Paula Boulanger qui est partie à la retraite en novembre dernier.

Diplômée en secrétariat et en animation, Manon a occupé des emplois très diversifiés, allant de représentante télévente, secrétaire et préposée au service à la clientèle dans une entreprise de télécommunications à adjointe dans une usine de sciage au Michigan.

Bienvenue à vous deux et longues carrières à la FTQ!

NON à une société bâillonnée!



JEAN LAVERGNIÈRE

Le 15 décembre dernier, plusieurs centaines de travailleuses et de travailleurs ont manifesté devant le parlement de Québec afin de souligner le triste anniversaire de l'adoption par le gouvernement libéral de la loi 142 imposant les conditions de travail et le gel des salaires des travailleuses et des travailleurs du secteur public.

DANIEL CHAMPAGNE

Le 14 décembre dernier, le gouvernement Charest a encore une fois évité le débat démocratique en imposant un bâillon pour mettre fin aux travaux de l'Assemblée nationale. En manifestant devant

les bureaux du premier ministre à Montréal, les militantes et les militants de la Coalition *J'ai jamais voté pour ça!*, dont est membre la FTQ, ont dénoncé le recours de plus en plus grand aux bâillons pour museler les citoyennes et les citoyens du Québec.



JEAN LAVERGNIÈRE

René Roy, porte-parole de la FTQ, a dénoncé l'intransigeance du gouvernement envers les travailleurs du secteur public. Ici en compagnie des chefs des centrales syndicales.

BIENVENUE À LA FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / DÉCEMBRE 2006 ET JANVIER 2007

- ▼ **SCFP**: Ville de Delson, tous les établissements (Delson), Camping d'Amqui inc. (Amqui et autres);
- ▼ **TUAC**: Matériaux Laurentiens inc. Lafontaine (La Plaine), Provigo Distribution inc. (Laval), IGA Supermarché Crevier Repentigny inc. (Repentigny), Alimentation Daniel Crevier inc. (Châteauguay), 2963078 Canada inc. (Marché Métro Leblanc) (Saint-Césaire), Béton alliance inc. (Québec);
- ▼ **Teamsters**: Super C, une division de Métro Richelieu inc. (Trois-Rivières Ouest), 9170-9337 Québec inc. (Autobus Lasalle inc.) (Shawville et Sainte-Cécile-de-Masham), Parmalat Dairy & Bakery Inc. (Laval);
- ▼ **SQES**: Centre de la petite enfance Jean-Noël Lapin (Trois-Rivières), Manoir Notre-Dame-de-Grâce inc. (Chicoutimi);
- ▼ **UES**: 157971 Canada inc., faisant affaires sous le nom de Service d'entretien Signature Contrat Cott, Service d'entretien Advance Contrat Promenade (Deux-Montagnes), Transport en commun La Québécoise inc. (Laprairie), GSF Impeka inc. (Montréal et autres), Service d'entretien distinction inc./Distinction Maintenance Service inc. faisant également affaires sous le nom de Services d'entretien Montcalm Itée (Lachine et autres);
- ▼ **Métallos**: La petite Bretonne inc. (Blainville), Canfitel inc. (Montréal), C.P.E. au Jardin de Pierrot inc. (Rouyn-Noranda), La compagnie de Cheminées industrielles / RSF Energy (Saint-Jérôme), Résidence Oasis Fort Saint-Louis (Boucherville), Services industriels Savaria (Ascenseur Savaria Concord inc.) (Laval), Agence B.C.I.A. (Montréal), Restaurant St-Hubert (Saint-Georges-de-Beauce), Nico-Métal inc. (Québec);
- ▼ **TCA**: Adecco Longueuil (Beauharnois), Toyota Sainte-Agathe (Val-David), Honda de Sigi Itée (Montréal);
- ▼ **SCEP**: Produits de bois A.W.P. inc. (Vaudreuil-Dorion);
- ▼ **Aiest**: McMurdo (Canada) Productions inc. tous les établissements;
- ▼ **STUQ**: Entretien Servi-Pro inc. (Québec et autres), Systèmes Stekar inc. (Beauceville);
- ▼ **Conseil du Québec - Unite Here**: Cintas Canada limitée (Longueuil et Boucherville);
- ▼ **SETUE (AFPC)**: Fondation de l'UQAM tous les établissements.

LA SOLIDARITÉ, ÇA CHANGE PAS LE MONDE SAUF QUE...

Le 11 janvier dernier, les grévistes des TUAC-1991-P de l'usine A. Trahan à Yamachiche ont reçu la visite d'une équipe de militantes et de militants venus leur livrer plus de 500 kg de denrées alimentaires et un don de 2400 \$.



JOËL DADA

C'est grâce à *L'Opération Noël Solidaire*, organisée depuis quelques années par Manon Brûlotte du SCEP-247 (Assurances AIL) et soutenue par les Conseils régionaux FTQ du Montréal Métropolitain et de Laurentides-Lanaudière, que des centaines de travailleuses et de travailleurs ont pu célébrer les Fêtes dans la dignité.

Le 22 décembre, ce sont les travailleuses et les travailleurs en grève de chez Max Meilleur à Ferme-Neuve (le SCEP-2995), qui ont reçu, grâce à cette initiative, la somme de 11 300 \$.

Bravo!